

Écrit par Sidwaya

Jeudi, 19 Juillet 2018 06:55 - Mis à jour Jeudi, 19 Juillet 2018 07:02



Le ministre du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat, Harouna Kaboré, a procédé à la pose de la première pierre de construction du siège du Projet d'incubateur, de pépinière et d'hôtel d'entreprise dans le secteur agroalimentaire (PIPHE-SA), le mardi 17 juillet 2018, à Ouagadougou. En dix mois probablement, le siège du Projet d'incubateur, de pépinière et d'hôtel d'entreprise dans le secteur agroalimentaire (PIPHE-SA) du ministère en charge du commerce va trôner au cœur de la zone industrielle de Kossodo à Ouagadougou.

En effet, après l'acquisition d'un vaste terrain auprès du conseil municipal de l'arrondissement N° 4, le ministre du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat, Harouna Kaboré, a lancé la construction du siège du PIPHE-SA le mardi 17 juillet 2018 à Ouagadougou. Selon lui, il est urgent que des murs sortent rapidement de terre. Des explications faites par les techniciens du bâtiment, notamment la maîtrise d'ouvrage, la société Compagnie internationale d'ingénierie (C2I), trois bâtiments seront réalisés sur le site de 3 hectares 600 m². Il s'agit selon le représentant de C2I, Abdoul Kader Tiemtoré, d'un bâtiment principal et des annexes. Un tour d'horizon permet de comprendre que la structure sera composée entre autres, d'un atelier de production, de magasins de stockage, d'une chambre froide pour la conservation des produits finis, des vestiaires, des locaux techniques, trois parkings, des guérites, une station de traitement des eaux usées, un château d'eau, un restaurant, des aires de séchage des produits agricoles etc. En un mot, il s'agit « d'un joyau complet » pour les incubés. Pour M. Tiemtoré, les travaux seront exécutés en phase. Et les ressources financières de la première phase étant disponible, il y a de quoi accélérer les constructions.

Certes le gouvernement dit vouloir que le délai soit respecté, mais le ministre Kaboré a aussi insisté sur la qualité des infrastructures et le respect strict des cahiers des charges.

« Non au contrôle de la pluie »

« Les marchés ne pourront pas connaître des avenants » a-t-il prévenu. Il a également exhorté les services de contrôle et de suivi des travaux à demeurer rigoureux dans leur mission. « Il ne faudra pas que notre bureau de contrôle soit la pluie qui vient écrouler un bâtiment pour qu'on se rende compte des défauts liés à la construction » a dit le ministre. A entendre le gouvernement, le PIPHE-SA a été mis en place pour promouvoir la création, le développement et la pérennisation des petites et moyennes entreprises du secteur agroalimentaire via une offre de services mutualisés d'incubateur, d'hébergement et d'accompagnement à la sortie. Le siège de la structure servira à accueillir les créateurs et porteurs de projets du secteur agroalimentaire en mettant à leur disposition un cadre de vie professionnel. Il s'agit aussi de contribuer au financement des projets, de promouvoir et préparer la sortie des créateurs, soutenir les entreprises agroalimentaires. Pour les responsables des entreprises commises à l'exécution du travail, les clauses seront respectées et l'infrastructure sera livrée à bonne date conformément à l'agenda établi. Ils promettent par ailleurs réaliser des infrastructures modernes de qualité.

Wanlé Gérard COULIBALY

Sidwaya